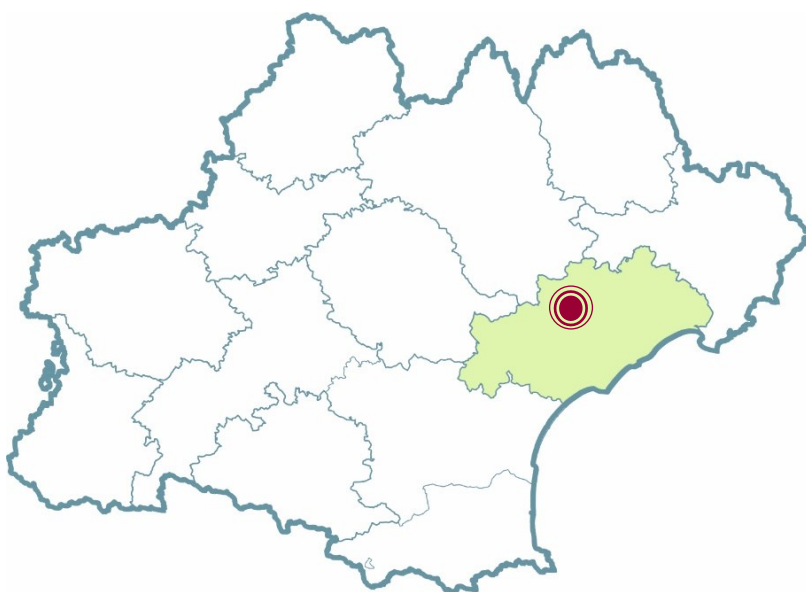


Profil Santé

Contrat Local de Santé

CPTS Centre Hérault

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2024

AVANT-PROPOS

Le profil santé du **CPTS de l'Hérault** rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble du territoire. Les indicateurs sont référés à la situation observée sur l'ensemble du département ou de la région ou au niveau national.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant sur ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE	7
	Descriptif et localisation	7
	Un territoire en nette croissance démographique.....	8
	Une population ou le vieillissement reste encore relativement limité.....	8
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ	9
	Des niveaux d'études assez proches de ceux de la région et de la métropole	10
	Une part importante de la population adulte est active (en emploi ou recherche d'emploi)	10
	Un taux de chômage en recul mais qui reste élevé chez les jeunes	10
	Un revenu moyen par foyers fiscal bas	11
	De nombreux foyers pouvant être en situation de fragilité financière	11
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ	13
	Près d'un logement sur deux construit avant 1971	13
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ	14
	Une espérance de vie à la naissance en légère progression	15
	Un état de santé général qui évolue moins favorablement en Centre Hérault	15
	Une mortalité par cancer proche de la mortalité nationale	15
	Une mortalité par maladies cardiovasculaires en baisse	16
	Plus d'un habitant sur vingt traité pour diabète	16
	Des mortalités liées à certains comportements à risque supérieures aux mortalités nationales	16
5	SANTÉ MENTALE	17
	Un recours plus important aux psychiatres mais une moindre consommation de psychotropes	17
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS	19
	Un recours à la prévention qui reste à améliorer	19
	Un recours à l'IVG plus fréquent chez les plus jeunes	20
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS	21
	Des parts limitées de professionnels âgés d'au moins 60 ans	21
	Des accessibilités aux médecins et dentistes proches des valeurs nationales	22

8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	23
	Une part plus élevée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH que dans les autres territoires	23
	Plus de 4 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH	23
	Près de 1 220 places en Ehpad	24
	Six Services de soins infirmiers à domicile	24
9	SYNTHÈSE	25
10	ANNEXE	26
	Profil des communes du CPTS Centre Hérault	26

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	113 973	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	76,1	↗	194,9	↗	82,1	↗	119,7	↗
3- Accroissement annuel	1 466	1,2	-	1,4	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	1 070	9,4	↘	10,5	↘	9,7	↘	10,8	↘
5- Décès	1 146	10,1	=	9,7	↗	10,5	↗	10,0	↗
6- Population de nationalité étrangère	5 161	4,5	=	7,3	↗	6,3	↗	7,3	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	91,9	↗	95,8	↗	102,0	↗	85,6	↗
8- Moins de 15 ans	21 332	18,7	↘	16,6	↘	16,4	↘	17,7	↘
9- 15 à 29 ans	15 219	13,4	↘	18,7	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	13 653	12,0	↗	11,7	↗	11,9	↗	10,8	↗
11- 75 ans ou plus	11 918	10,5	=	10,2	↗	10,9	↗	9,6	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2020) | **2-** Densité de population (Insee RP2020) | **3-** Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2014 et 2020 (Insee RP2014 RP2020) | **4-** Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2020, RP2020) | **5-** Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2020, RP2020) | **6-** Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2020) | **7-** Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2020) | **8-** Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2020) | **9-** Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2020) | **10-** Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2020) | **11-** Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2020)

Descriptif et localisation

Le territoire couvert par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Centre Hérault est composée de 93 communes situées au centre du département de l'Hérault. Ce territoire englobe la partie héraultaise du causse du Larzac et descend vers la plaine héraultaise pour suivre la vallée de l'Hérault jusqu'aux abords du bassin de Thau entre les agglomérations montpelliéraines et biterroises. Au 1^{er} janvier 2020, près de 114 000 habitants résident sur le territoire de la CPTS qui couvre une superficie de 1 497 km², ce qui correspond à une densité de 76 habitants au km². Inférieure à la densité régionale (82 hab./km²) et nationale (120 hab./km²), cette densité

est 2,6 fois plus faible que la densité héraultaise (195 hab./km²). Ce territoire est traversé par les autoroutes A75 et A750 permettant de rejoindre Béziers et Montpellier mais comporte également de nombreuses zones plus enclavées où les temps de déplacements peuvent être longs. Ce territoire comporte cinq communes de plus de 5 000 habitants (Saint-André-de-Sangonis, Gignac, Lodève, Pézenas et Clermont-l'Hérault de la moins peuplée à la plus peuplée). Aucune ne dépasse 10 000 habitants. Elles regroupent un tiers de la population de la CPTS. 28 autres communes comptent entre 1 000 et 5 000 habitants et 41 comptent moins de 500 habitants (dont 10 ont moins de 100 habitants). La population des communes du territoire est détaillée en annexe.

Un territoire en nette croissance démographique

Entre 2014 et 2020, la population de la CPTS Centre Hérault a augmenté de près de 1 500 habitants en moyenne chaque année. Cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 1,2 % de la population, identique à celui de l'Hérault, près du double de celui de la région (+0,7 %) et quadruple de celui de la France Métropolitaine (+0,3 %). En 2020, on a enregistré un peu plus de décès (1 146) que de naissances (1 070) dans la CPTS Centre Hérault, ce qui correspond à un solde naturel négatif (-82 habitants). Ainsi, l'accroissement de la population est dû à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire en plus grand nombre que ceux qui en sont partis. En cinq ans, alors que le taux de mortalité a augmenté dans l'Hérault (+5 %), dans la région (+5 %) et au niveau national (+10 %), on note une légère baisse de la mortalité parmi les habitants de la CPTS Centre Hérault (-2 %) ; cette baisse laisse toutefois la mortalité sur le territoire à un niveau plus élevé que celui observé dans les territoires de comparaison. Quant au taux de natalité, il a baissé en Centre Hérault comme dans les territoires de comparaison (-12,9 % *versus* de -10 % à -11 %) et se trouve, en 2020, à un niveau proche de celui observé dans ces territoires, soit autour de 11 naissances pour 1 000 habitants.

Une population ou le vieillissement reste encore relativement limité

En 2020, plus de 21 330 habitants du Centre Hérault sont âgés de moins de 15 ans et près de 15 220 sont âgés de 15 à 29 ans ; ainsi, les jeunes de moins de 30 ans représentent 32,1 % de la population, part inférieure à celle du département (35 %) ou au niveau régional (33 %) et national (35 %). Plus de 13 650 habitants sont âgés de 65 à 74 ans et près de 11 920 sont âgés de 75 ans ou plus ; ainsi, le territoire compte 22,5 % de personnes âgées de 65 ans ou plus (respectivement, 12,0 % et 10,5 %), part proche de celles de l'Hérault (22 %) ou de la région (23 %) et plus élevée que celle observée au niveau national (20 %).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

Avec une valeur de 10,5 %, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie fortement selon les communes du Centre-Hérault : de 2,7 % dans la commune de Arboras, à 19,1 % dans la commune de Pégairolles-de-l'Escalette. Dans 36 des 93 communes de la CPTS, cette part est plus importante que globalement sur l'ensemble du territoire. La répartition de la population selon l'âge des habitants est détaillée par commune en annexe.

Entre 2014 et 2020 la population du Centre Hérault a vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 85 à 92 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2020, cet indice de vieillissement est plus faible que celui du département (96) ou de la région (102), mais plus élevé que celui de la France métropolitaine qui ne compte que 86 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	22 292	26,2	↘	25,4	↘	25,8	↘	26,1	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	1 308	12,8	↘	13,0	↘	12,4	↘	12,1	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	50 513	75,3	↗	71,4	↗	73,3	↗	74,6	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	25 526	77,7	↗	74,2	↗	75,8	↗	77,3	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	24 986	73,0	↗	68,7	↗	70,8	↗	72,0	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	1 478	3,4	↘	1,4	=	2,5	↘	1,5	=
Artisans- commerçants	4 707	11,0	↗	9,3	↗	8,6	↗	6,8	↗
Cadres	5 543	12,9	↘	19	↗	17,5	↗	18,9	↗
Professions intermédiaires	11 404	26,6	↗	27,6	↗	26,6	↗	26,2	↗
Employés	12 527	29,2	↗	27,6	↘	27,6	↘	26,9	↘
Ouvriers	7 241	16,9	↘	15,1	↘	17,2	↘	19,8	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	7 500	14,8	↘	16,1	↘	13,9	↘	12,3	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	1 416	33,0	↘	32,4	↘	28,2	↘	24,7	↘
7- Emplois précaires	11 071	31,9	=	31	↘	29,7	↘	27,2	↘
Revenus									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2 032	-	↗	2 229	↗	2 180	↗	2 462	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	44 814	64,3	↘	59,0	↘	58,5	↘	53,8	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)		-	=		=	1 785	↗	1 867	↗
11- Taux de pauvreté	-		=		=	16,8	↘	14,4	↘
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	6 379	7,2	=	8,7	=	8,2	=	6,6	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	3 168	13,6	↘	17,6	↘	16,6	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	14 504	11,8	↗	14,9	↗	12,9	↗	10,8	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	10 803	90,6	↗	92,0	↗	90,8	↗	90,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	4 114	38,1	↗	39,9	↗	39,6	↗	42,5	=
17- Familles avec enfant(s)	16 909	51,1	↘	49,7	↘	47,7	↘	50,4	↘
18- Familles monoparentales	4 675	27,6	↗	29,8	↗	27,9	↗	25,4	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	356	7,6	↘	9,2	↘	9,7	↘	8,4	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2020) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2020) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2020) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2020) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % ans la population active des 15-64 ans (Insee RP2020) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2020) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2020) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2020) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2020) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2020) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2020) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2020) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUC) et % parmi la population consommant des soins en 2022 (SNDIR DCIR, tous régimes confondus, base Référentiels des bénéficiaires consommateurs 2022) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2020) | **16-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2020) | **17-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2020) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2020).

Des niveaux d'études assez proches de ceux de la région et de la métropole

En 2020, près de 22 300 habitants du Centre Hérault, âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 26,2 % de la population de cet âge. Cette part est assez proche de ce qui est observé dans la région et en France métropolitaine (26 %) ou dans le département (25 %).

De même, parmi les 25-34 ans, la part des personnes peu ou pas diplômées est de 12,8 %, similaire à celle observée dans l'Hérault (13 %), est légèrement plus élevée qu'en Occitanie ou au niveau national (12 %).

En cinq ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a baissé parmi les 15 ans ou plus, comme parmi les 25-34 ans, dans le territoire comme dans les territoires de comparaison.

Une part importante de la population adulte est active (en emploi ou recherche d'emploi)

Parmi les habitants du territoire en âge de travailler (les 15-64 ans), 75,3 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2020. Ainsi, le taux d'activité est plus important sur le territoire que dans le département (71 %) ou la région (73 %) et proche du niveau national (75 %). Le taux d'activité des hommes du territoire (77,7 %) est plus élevé que celui observé dans les territoires de comparaison (de 74 % à 77 %) ; le taux d'activité des femmes du Centre Hérault (73,0 %) est également plus élevé que dans les territoires de comparaison (de 69 % à 72 %).

En Centre Hérault, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une surreprésentation des agriculteurs (3,4 % vs de 1,5 % en France métropolitaine à 2,5 % dans la région), des artisans

et commerçants (11,0 % vs de 6,8 % en France métropolitaine à 9,3 % dans le département) et une légère surreprésentation des employés (29,2 % vs de 27 % à 28 % dans les territoires de comparaison). On observe une sous-représentation des cadres (12,9 % vs de 18 % à 19 %). La part des ouvriers est intermédiaire : 16,9 % vs de 15 à 20 %.

En cinq ans, certaines catégories sociales ont évolué différemment parmi les actifs du territoire : la part des cadres a diminué (-2,2 %) alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison (de +6 % à +7 %). Celle des ouvriers a diminué de manière marquée dans le Centre Hérault (-6,5 % vs de -4 % à -6 %) et celle des agriculteurs exploitants a diminué (-6 %) mais de manière moins marquée (-8 % à -11 %). À l'inverse, la part des professions intermédiaires a progressé : +2,8 % vs +2 % dans les territoires de comparaison.

Un taux de chômage en recul mais qui reste élevé chez les jeunes

En 2020, 7 500 habitants du Centre Hérault, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de population ; leur part dans la population active est de 14,8 %, intermédiaire entre la valeur France métropolitaine (12 %) et celle de l'Hérault (14 %).

Les jeunes sont nettement plus touchés, proportionnellement, avec un tiers (33,0 %) des actifs de 15-24 ans au chômage dans le territoire. Ce taux est plus élevé que le taux de chômage des jeunes héraultais (31 %) ou celui des jeunes actifs de la région (28 %) et de la métropole (25 %). En cinq ans, le taux de chômage des 15-64 ans a baissé dans le territoire (-11 %) comme dans les territoires de comparaison (de -8 % à -9 %). Pour les jeunes du territoire, le chômage a baissé de 15 %, plus que pour les jeunes

héraultais (-11 %) et presque autant que pour les jeunes d'Occitanie ou de France métropolitaine (-14 % et -15 %). Par ailleurs, on compte près de 11 100 personnes occupant des emplois dits « précaires » (c'est-à-dire autres qu'en CDI à temps plein), soit 31,9 % des emplois ; cette part est plus élevée que celles observées dans le département (31 %) ou la région (30 %) ainsi qu'au niveau national (27 %). En cinq ans, elle est restée stable en Centre Hérault alors qu'elle a baissé dans les territoires de comparaison.

Un revenu moyen par foyers fiscal bas

En 2020, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 032 € dans le Centre Hérault. Il est inférieur à celui des Héraultais (2 229 €), des Occitans (2 180 €) et des habitants de l'Hexagone (2 462 €). Par ailleurs, plus de 44 800 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2020, soit 64,3 % d'entre eux. Cette part est plus élevée que dans le département ou en Occitanie (59 %) ainsi qu'au niveau national (54 %).

De nombreux foyers pouvant être en situation de fragilité financière

En 2020, près de 6 400 personnes sont couvertes par le RSA, soit 7,2 % des habitants du territoire âgés de moins de 65 ans. Leur part est intermédiaire entre les valeurs observées dans l'Hérault (9 %) et la France métropolitaine (7 %). Parmi les habitants allocataires de prestations sociales, près de 3 200 ne déclarent aucun revenu, soit 13,6 % d'entre eux. Cette situation est proportionnellement moins fréquente que dans les territoires de comparaison (entre 15 % en France métropolitaine et 18 % dans l'Hérault).

En 2022, les bénéficiaires de la C2S, un peu plus de 14 500, représentent 11,8 % de la population du Centre Hérault consommant des soins. Ils sont moins nombreux, proportionnellement, que dans le département ou la région (15 % et 13 %) mais plus nombreux qu'en France métropolitaine (11 %).

En cinq ans, la part des bénéficiaires du RSA a diminué parmi les habitants du Centre Hérault comme pour les Héraultais alors qu'elle progressait dans la région et au niveau national ; dans le même temps, la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales a nettement baissé (-14 %) dans le territoire comme dans les territoires de comparaison et le taux de bénéficiaires de la C2S, parmi la population consommant des soins, a augmenté dans le territoire comme dans les territoires de comparaison.

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

• Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « **niveau de vie** ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

• Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

• Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

• Les familles monoparentales

Certaines de ces familles sont à « **risque de fragilité** ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

• Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile

Ces situations à « **risque d'isolement** » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Certaines situations à risque d'isolement ou de fragilité en progression

En 2020, plus de 10 800 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent chez elles, et parmi elles, près de 4 120 y vivent seules, soit 38,1 % des personnes âgées du même âge qui vivent à domicile ; cette part est un peu inférieure de celles observées dans le département et la région (40 %) et moins élevée qu'au niveau national (43 %). En cinq ans, la part des personnes âgées vivant seules à domicile est quasi stable dans le territoire (+1 %) comme dans le département ou la région et elle a peu évolué au niveau national.

Plus de 16 900 familles vivent avec un ou plusieurs enfants dans la CPTS Centre Hérault, soit 51,1 % des familles. Cette part est plus importante que dans les territoires de

comparaison (de 48 % à 50 %). Parmi elles, près de 4 680 sont des familles monoparentales, soit 27,6 % des familles avec enfant(s). Cette part est plus faible que celle observée dans le département (30 %), similaire à la valeur régionale (28 %) et supérieure à la valeur en France métropolitaine (25 %). Cependant, parmi ces familles monoparentales, près de 360 (soit 7,6 %) sont bénéficiaires du RSA majoré, situation moins fréquente que parmi les familles monoparentales des territoires de comparaison (entre 8 % et 10 %).

Depuis 2014, le nombre des familles monoparentales a fortement augmenté dans le territoire (+21 %) alors que cette progression variait entre +9 % et +14 % dans les territoires de comparaison ; cependant, la part de celles qui bénéficient du RSA est en baisse plus importante dans le territoire que dans les territoires de comparaison.

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	18 696	37,4	↘	29,6	↘	35,0	↘	41,9	↘
2- Logements HLM	3 020	6	↗	10,2	↗	9,2	↗	14,6	=
3- Logements en suroccupation	2 645	4,4	↗	5,1	=	3,3	=	4,6	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

- 1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2020)
- 2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2020)
- 3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2020)

Près d'un logement sur deux construit avant 1971

En 2020, près de 18 700 logements du Centre Hérault ont été construits avant les premières crises énergétiques (construits avant 1971) ; ils représentent 37 % des logements, part plus élevée que dans le département (30 %) ou la région (35 %) mais moins élevée qu'au niveau de l'Hexagone (42 %).

Parmi les résidences principales du territoire, un peu plus de 3 000 sont des logements HLM, ce qui représente 6,0 % des résidences principales du territoire. Ainsi, les logements sociaux sont proportionnellement moins nombreux qu'en France métropolitaine (15 %), dans le département (10 % des résidences principales) ou la région (9 %). À noter que ce territoire n'est, le plus souvent, pas concerné par les dispositions de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (« loi SRU ») : si la population du territoire dépasse 50 000 habitants, aucune commune ne compte plus de 15 000 habitants, condition obligeant à disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.

Près de 2 650 logements du Centre Hérault sont en situation de suroccupation, soit 4,4 % des logements ; ainsi, la suroccupation des logements y est moins fréquente que dans le département (5 %), plus que dans la région (3 %) et sensiblement au même niveau que l'Hexagone.

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance		83,0	↗	82,4	↘	82,5	↘	82,2	↘
Espérance de vie à 60 ans		25,2	↘	25,3	↘	25,4	↘	25,1	↘
État général de santé									
	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
1- Mortalité générale	1 154	917,3	=	886,2	=	889,3	↘	920,9	=
2- Mortalité prématurée	165	179,7	=	180,1	=	178,7	↘	184,3	=
3- Admissions en ALD	3 227	2808,1	=	2742,0	=	2720,3	↗	2656,0	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	308	248,4	↘	250,3	↘	247,7	↘	256,3	=
5- Admissions en ALD	727	624,4	=	623,2	=	599,7	↗	601,2	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	57	46,2	=	48,7	=	48,0	=	47,3	=
7- Admissions en ALD	68	58,2	=	60,8	=	55,0	↗	50,7	↗
8- Cancer du côlon : mortalité	29	23,1	=	25,8	=	26,0	↘	26,4	=
9- Admissions en ALD	78	66,5	=	64,0	=	66,3	=	62,2	↗
10- Cancer du sein : mortalité	24	34,6	=	30,5	=	31,5	↗	33,4	=
11- Admissions en ALD	123	200,9	=	205,6	=	193,4	=	192,4	↘
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	273	214,4	↘	198,8	↘	207,9	↘	210,2	=
13- Admissions en ALD	939	805,1	↗	786,6	↗	820,7	↗	798,4	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	7 039	5,4	↗	5,4	↗	5,8	↗	5,3	↗
15- Admissions en ALD	484	418,4	=	414,8	=	400,0	↗	417,5	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Accidents de la circulation	7	6,4	↘	4,4	↘	4,7	↘	3,8	=
17- Alcool	37	30,6	=	29,8	=	28,7	↘	35,2	=
18- Tabac	168	134,4	↘	123,5	↘	123,5	↘	123,6	=

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2021, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées en 2021 et l'espérance de vie à 60 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans dans les conditions de mortalité par âge observées en 2021 (Inserm CépiDC, Insee).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2016-2020. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidity : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2016-2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2021 (SNDS-2021) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Une espérance de vie à la naissance en légère progression

En 2021, pour les habitants de la CPTS Centre Hérault, l'espérance de vie à la naissance est de 83,0 ans, un peu plus élevée que celle des Héraultais (82,4 ans), des Occitans (82,5 ans) ou des métropolitains (82,2 ans). À 60 ans, les habitants du Centre Hérault peuvent espérer vivre encore 25,2 ans en moyenne, comme les métropolitains (25,1 ans) ou les Héraultais (25,3 ans) et légèrement moins qu'en Occitanie (25,4 ans).

En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Centre Hérault a légèrement augmenté (+0,2 an) alors qu'elle a baissé dans les territoires de comparaison (de -0,4 an à -0,6 an). L'espérance de vie à 60 ans a reculé dans le territoire (-0,7 an), de façon assez similaire à ce qui est observé dans les territoires de comparaison (-0,6 an à -0,7 an). Ces reculs de l'espérance de vie observée dans une partie des territoires sont notamment dus à la crise sanitaire du Covid-19.

Un état de santé général qui évolue moins favorablement en Centre Hérault

Au cours de la période 2016-2020, 1 154 décès d'habitants du Centre Hérault ont été enregistrés en moyenne chaque année. Parmi ces décès, 165 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes de moins de 65 ans, soit 14 % des décès tous âges. À structure par âge comparable, la mortalité générale, comme la mortalité prématurée des habitants du Centre Hérault, ne diffèrent pas de façon significative de celles observées en France métropolitaine, alors qu'elles sont significativement plus faibles pour les habitants de l'Hérault ou de l'Occitanie.

En cinq ans, alors que les niveaux des mortalités générale et prématurée ont baissé de façon significative dans la région, ils sont restés stables pour les habitants du territoire, comme pour l'ensemble des habitants de l'Hexagone. Au niveau départemental, la mortalité générale a diminué alors que la mortalité prématurée restait stable.

En 2016-2020, près de 3 330 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année dans le Centre Hérault. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD significativement plus élevée que celle observée au niveau national, comme c'est également le cas dans l'Hérault et en Occitanie.

Pour les habitants du territoire, deux principales causes représentent la moitié des décès : les tumeurs (27 %) et les maladies cardiovasculaires (24 %).

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple). En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine. Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

Une mortalité par cancer proche de la mortalité nationale

Première cause de décès et deuxième cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 308 décès et de 727 nouvelles admissions en ALD d'habitants du territoire en moyenne chaque année.

À structure d'âge comparable, pour les habitants du Centre Hérault, la mortalité par cancer ne diffère pas significativement de la mortalité observée au niveau national, contrairement à la sous-mortalité significative par cancer observée parmi les habitants du département ou de la région. L'incidence des ALD pour cancer est significativement plus élevée dans le territoire et dans l'Hérault que l'incidence nationale, alors que, dans la région, elle ne diffère pas significativement de l'incidence nationale.

Parmi les localisations cancéreuses analysées, en Centre Hérault, on enregistre 57 décès par cancer du poumon en

moyenne chaque année, 29 par cancer du côlon et 24 par cancer du sein. À structure d'âge comparable, on n'observe pas de différence significative entre les taux de mortalité observés dans le territoire et les taux nationaux alors qu'une sous mortalité par cancer du sein est observée dans l'Hérault et en Occitanie. Le taux d'entrée en ALD pour cancer du côlon est plus élevé dans le territoire qu'au niveau national ; la même situation est observée dans le département et la région.

En cinq ans, la mortalité par cancer pour les différentes localisations étudiées est restée stable dans le territoire comme au niveau national alors que, dans l'Hérault, la mortalité par cancer du côlon ou du sein était en baisse ; concernant les ALD, on observe une stabilité des taux d'incidence en Centre Hérault pour les trois localisations alors qu'elle augmentait dans les territoires de comparaison pour le cancer du poumon, augmentait au niveau national pour le cancer du côlon, et diminuait dans le département et l'Hexagone pour le cancer du sein.

Une mortalité par maladies cardiovasculaires en baisse

Seconde cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 273 décès en moyenne chaque année d'habitants du Centre Hérault et d'environ 940 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an sur la période 2016-2020.

Pour les maladies cardiovasculaires, la mortalité des habitants du Centre Hérault ne diffère pas de ce qui est observé dans l'Hexagone dans son ensemble alors qu'une sous mortalité significative est observée dans l'Hérault ou en Occitanie. L'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires est sans différence significative avec l'incidence nationale, contrairement à celle des Héraultais en sous incidence significative et des Occitans, en sur-incidence, à structure par âge comparable.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires a significativement diminué dans le territoire comme dans le département ou la région alors qu'elle est restée stable au niveau national. Sur la même période, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté en Centre Hérault comme dans les territoires de comparaison.

Plus d'un habitant sur vingt traité pour diabète

En 2021, près de 7 050 habitants du Centre Hérault ont été traités pour un diabète, soit 5,4 % de la population ; cette part est identique à celle observée dans le département, inférieure à la valeur régionale et légèrement supérieure à la valeur dans l'Hexagone.

En moyenne chaque année, 484 habitants du territoire sont admis en ALD en raison d'un diabète. Pour les habitants du Centre Hérault, le taux d'incidence des ALD ne diffère pas significativement de la valeur dans l'ensemble de l'Hexagone, à structure d'âge comparable, alors que, pour les Occitans, il est significativement plus faible.

Des mortalités liées à certains comportements à risque supérieures aux mortalités nationales

Au cours de la période 2016-2020, on compte 7 décès d'habitants du Centre Hérault par accident de la circulation, en moyenne chaque année. Cette mortalité est significativement plus élevée que la mortalité nationale, comme c'est également le cas pour les habitants de l'Hérault et d'Occitanie.

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 37 décès en moyenne chaque année dans le territoire. À structure par âge comparable, cette mortalité est significativement moins élevée pour les habitants du Centre Hérault que celle observée en France métropolitaine, comme c'est également le cas dans le département ou la région.

De même, la consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 168 décès en moyenne chaque année sur le territoire (dont 57 par cancer du poumon) ; à structure par âge comparable, on observe une surmortalité significative par rapport au niveau national alors que ce n'est pas le cas pour l'ensemble de l'Hérault ou de l'Occitanie.

En cinq ans, la mortalité par accident de la circulation a baissé pour les habitants du territoire, comme pour les Héraultais et les Occitans alors qu'elle est restée stable dans l'Hexagone. Dans le même temps, la mortalité par pathologies pouvant être liées à la consommation d'alcool est restée stable alors que celle par pathologies pouvant être liées à la consommation de tabac a diminué ; pour ces causes de décès, les mortalités ont baissé de façon significative dans l'Hérault comme dans la région et sont restées stables au niveau national.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT		HÉRAULT	OCCITANIE	Fr. M.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	5 051	<u>41,2</u>	<u>49,9</u>	<u>33,2</u>	27,6
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	299	<u>277,8</u>	<u>271,0</u>	<u>283,4</u>	237,2
3- Consommation de psychotropes :	13 480	<u>106,6</u>	<u>111,5</u>	<u>107,2</u>	108,8
à 0-17 ans	165	6,3	<u>5,8</u>	<u>5,8</u>	6,2
à 18-64 ans	7 012	98,9	<u>104,6</u>	<u>98,1</u>	99,1
à 65 ans ou plus	6 303	<u>239,4</u>	<u>248,0</u>	<u>245,3</u>	250,2
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	1 593	<u>16,4</u>	<u>21,6</u>	<u>24,6</u>	25,8
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	352	<u>3,6</u>	4,3	<u>5,1</u>	4,6
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	93	<u>0,8</u>	<u>1,0</u>	<u>1,1</u>	1,2
7- Mortalité par suicide	15	14,0	12,7	<u>12,2</u>	13,1

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1- Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2021 (SNIIRAM, SNDR, DCIR, 2021) ; **2-** Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2013-2017, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; **3-** Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM, SNDR, DCIR, 2021) ; **4-** Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI RIMP 2022) ; **5-** Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2021 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI RIMP 2021) ; **6-** Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2021 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI MCO 2021) ; **7-** Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2013-2017 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-X84, Inserm CépiDC, Insee).

Un recours plus important aux psychiatres mais une moindre consommation de psychotropes

En 2022, plus de 5 000 habitants du Centre Hérault ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 41,2 pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est significativement plus élevé que celui des habitants de l'Hexagone (28 ‰), plus faible que celui des Héraultais (50 ‰) et bien plus élevé que celui des Occitans (33 ‰), à structure d'âge comparable.

Au cours de la période 2016-2020, 299 habitants du territoire ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD est significativement plus élevé qu'au niveau national comme pour les Héraultais et les Occitans.

En 2021, près de 13 500 habitants du territoire ont eu des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit un taux standardisé de 106,6 pour 1 000 habitants de

la CPTS du Centre Hérault qui ont consommé des soins. Ainsi, à structure d'âge comparable, la **consommation de psychotropes** est significativement plus faible qu'au niveau national comme c'est également le cas dans la région alors que, dans le département, l'inverse est observé. La consommation de psychotropes varie fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. Pour les habitants du Centre Hérault, une sous-consommation significative de psychotropes est retrouvée uniquement parmi les 65 ans et plus ; pour les autres classes d'âge, il n'y a pas de différence significative avec le niveau national.

En 2022, près de 1 600 habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 16,4 suivis pour 1 000 habitants ; ce taux est significativement plus faible que le taux national, comme c'est également le cas dans le département et la région, à structure d'âge comparable.

La même année, 352 habitants de la CPTS âgés de 16 ans ou plus ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 3,5 hospitalisations pour 1 000 habitants ; ce taux d'hospitalisation est significativement plus bas que le taux national alors que le taux départemental ne diffère pas de l'Hexagone et que le taux régional est significativement plus élevé (5,1 ‰) que celui de la France métropolitaine (4,6‰), à structure d'âge comparable.

Parmi les habitants du territoire, 93 ont été **hospitalisés pour tentative de suicide** en 2022 ; cela correspond à un taux standardisé de 0,8 hospitalisation pour 1 000 habitants du territoire ayant consommé des soins, taux plus bas que ceux observés pour les habitants des territoires de comparaison et significativement inférieur au taux national.

Pendant la période 2016-2020, 15 décès par suicide ont été enregistrés en moyenne chaque année pour les habitants de la CPTS Centre Hérault. À structure d'âge comparable, la **mortalité par suicide** des habitants du territoire ne diffère pas significativement du taux de mortalité par suicide observé au niveau national, comme c'est le cas dans l'Hérault alors qu'une sous mortalité significative par suicide est notée pour l'ensemble de l'Occitanie.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE METRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	15 527	57,2	<u>58,1</u>	<u>56,9</u>	57,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	8 211	<u>40,0</u>	<u>41,2</u>	<u>43,1</u>	45,6
3- Dépistage individuel du cancer du sein	4 389	<u>21,1</u>	<u>21,4</u>	17,2	16,9
4- Dépistage total du cancer du sein	12 062	<u>58,4</u>	59,9	<u>58,4</u>	60,0
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	16 250	<u>50,3</u>	<u>51,9</u>	<u>55,3</u>	52,5
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	2 078	9,4	8,3	9,0	8,9
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	1 827	<u>25,7</u>	<u>24,2</u>	<u>23,5</u>	21,4
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	1 935	<u>34,3</u>	<u>38,7</u>	<u>36,4</u>	39,3
Recours à l'IVG		Tx	Tx	Tx	Tx
9- IVG des 15-49 ans	378	15,2	12,4	13,9	12,9
10- dont IVG médicamenteuses	289	76,5	82,9	79,8	75,6
11- IVG des 15-24 ans	110	18,8	12,7	15,5	14,1

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 personnes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **2-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **3-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **4-** Nombre total de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2022-2023, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé, et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **5-** Nombre de femmes âgées de 25-65 ans, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2020-2022 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, DCIR, PMSI MCO, Bases Laboratoire) ; **6-** Nombre d'enfants, âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire et taux standardisé pour 100 enfants du même âge consommant des soins (SNDS, 2022) ; **7-** Nombre de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **8-** Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **9-** Nombre annuel moyen d'IVG hospitalières réalisées sur des femmes âgées de 15-49 ans en 2020-2021-2022 et taux pour 100 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **10-** Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2020-2021-2022 et pourcentage sur l'ensemble des IVG hospitalières de 2020-2021-2022 (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **11-** Nombre annuel moyen d'IVG hospitalières réalisées sur des femmes âgées de 15-24 ans en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI).

Un recours à la prévention qui reste à améliorer

Pour l'hiver 2022-2023, plus de 15 500 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de 57,7 % des habitants de la CPTS Centre Hérault du même âge ayant consommé des soins ; ainsi, à structure d'âge comparable, le taux de vaccination des personnes âgées du territoire est identique à la valeur nationale et intermédiaire entre les valeurs départementale (58 %) et régionale (57 %).

En 2022-2023, plus de 8 200 habitantes du territoire ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit un taux standardisé de

40,0 % des femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé des soins ; ce taux est plus faible que celui observé dans les territoires de comparaison, à structure par âge comparable.

Pendant la même période, près de 4 400 femmes ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, correspondant à un taux standardisé de 21,1 % des femmes de 50-74 ans du territoire. À structure d'âge comparable, ce taux standardisé est significativement plus élevé que celui des habitantes de l'Hexagone (17 %), comme c'est également le cas pour celui des Héraultaises. Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché près de 12 100 femmes distinctes en Centre Hérault, ce qui représente **un taux standardisé de couverture** de 58,4 % des femmes du territoire âgées de

50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux de couverture est plus faible que le taux de couverture national (60 %), comme c'est aussi le cas pour le taux de couverture dans la région (58 %).

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Au cours de la période 2020-2022, 16 250 femmes de la CPTS, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit un taux de dépistage de 50,3 % de la population cible ayant consommé des soins. Ce taux de dépistage est, comme le taux départemental, moins élevé que celui observé chez les femmes de l'Hexagone (53 %) alors que, sur l'ensemble de l'Occitanie, il est plus élevé (55 %).

Avec 2 078 jeunes du Centre Hérault ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2022, le taux standardisé de cet acte de prévention est de 9,4 % des jeunes ayant consommé des soins, proche du taux national comme du taux régional (9 %) et légèrement plus élevé que celui de l'Hérault (8 %).

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage de la microalbuminurie avec celui de la créatininémie. En 2021, 1 827 patients diabétiques du territoire ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 25,7 % des diabétiques ayant consommé des soins. Ce dosage est plus fréquent qu'au niveau national (21 %), en Occitanie (24 %) ou pour les diabétiques de l'Hérault (24 %), à structure par âge comparable. De même, les dosages de la microalbuminurie et de la créatininémie ont concerné plus de 1 000 habitants diabétiques du Centre Hérault âgés de moins de 81 ans ; ainsi, à structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de ces dosages est de 34,3 %, significativement plus faible que celle des diabétiques de la métropole (39 %) et plus faible également que celle observée dans le département (39 %) et la région (36 %).

Un recours à l'IVG plus fréquent chez les plus jeunes

Sur la période 2020-2022, on compte une moyenne annuelle de 378 IVG concernant des habitantes de la CPTS Centre Hérault, qu'elles aient été réalisées à l'hôpital ou en ville ; rapporté à la population des femmes de 15-49 ans ayant consommé des soins, cela correspond à un taux de recours de 15,2 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG est plus élevé que celui des Héraultaises (12 ‰) ainsi que ceux observés pour les habitantes de l'Hexagone ou d'Occitanie du même âge (respectivement, 13 ‰, 14 ‰).

Parmi ces IVG, 289 ont été réalisées par prise de médicament, soit 77 % des IVG des habitantes du territoire ; cette pratique est similaire à ce qui est observé au niveau national mais moins fréquente que dans le département (83 %) ou la région (80 %).

Sur la même période, 110 IVG en moyenne chaque année ont concerné des habitantes du territoire âgées de 15-24 ans, soit un taux de recours de 18,8 IVG pour 1 000 habitantes de la CPTS du même âge ayant consommé des soins. Ce taux de recours est plus élevé que dans les territoires de comparaison où il varie entre 13 ‰ et 16 ‰.

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2023

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE METROP.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	109	27,5	34,0	37,3	34,4
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	76	14,5	20,6	20,1	21,0
Infirmier libéral ⁽²⁾	389	12,1	12,1	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	183	15,3	10,2	9,8	10,5

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - données au 1^{er} janvier 2023

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023- Exploitation CREAL-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2022 et % d'évolution entre 2018 et 2023

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT		HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	95,6	-6,2	104,3	-6,0	93,0	-9,1	83,0	-7,2
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	69,3	-8,8	68,9	-11,0	58,3	-13,0	54,5	-8,5
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	66,7	8,1	75,5	-0,1	67,7	1,1	55,5	-0,1
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	341,3	6,2	316,1	2,1	287,4	6,1	179,8	10,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	160,6	12,6	208,8	12,8	154,4	12,4	107,8	9,1

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte – évolution 2018-2023

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2016-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023- Exploitation CREAL-ORS Occitanie

Des parts limitées de professionnels âgés d'au moins 60 ans

Début 2023, dans la CPTS Centre Hérault, on recense 109 médecins généralistes, 76 chirurgiens-dentistes, 389 infirmiers (en 2021) et 183 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) ayant une activité libérale (ou mixte). Parmi ces professionnels de premier recours, ce sont les médecins généralistes qui sont les plus âgés : 28 % d'entre eux sont âgés de 60 ans ou plus sur le territoire, part qui reste cependant inférieure à ce qui est observé dans le département (34 %), la région (37 %) et l'Hexagone (34 %). Le territoire se distingue avec une part de kinésithérapeutes âgés de 60 ans ou plus (15 %) supérieure à ce qui est observé dans les territoires de comparaison (autour de 10 %). Ce sont ensuite les dentistes qui ont la part la plus élevée de professionnels proches de l'âge de la retraite

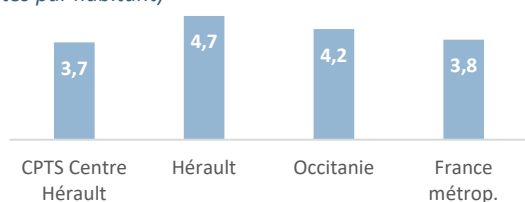
(14,5 %), mais inférieure aux valeurs dans les autres territoires étudiés (20 % à 21 %). Pour les infirmiers libéraux, la part des professionnels âgés de 60 ans ou plus est de 12,1 % en Centre Hérault, proche de celles observées dans les territoires de comparaison.

En rapportant les effectifs de ces professionnels à la population du territoire, on obtient les densités des différents professionnels. En 2023, en Centre Hérault, la densité des professionnels à exercice libéral ou mixte, que ce soit celle des médecins généralistes (95,6 médecins pour 100 000 habitants), des dentistes (66,7 p.100 000), des infirmiers (341,3 p.100 000) ou celle des kinésithérapeutes (84,3 p. 100 000), est toujours plus élevée que les valeurs observées dans l'ensemble de l'Hexagone mais, sauf pour les infirmiers, inférieure aux valeurs départementales.

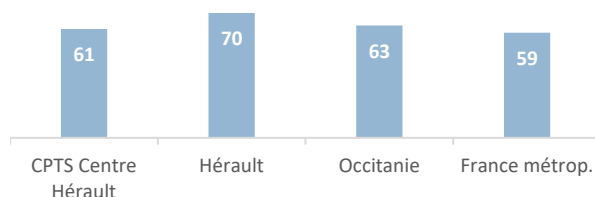
Des accessibilités aux médecins et dentistes proches des valeurs nationales

En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants du Centre Hérault ont accès en moyenne à 3,7 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est inférieure à ce qui est observé dans l'Hérault (4,7) ou en Occitanie (4,2) et très proche de la valeur dans l'Hexagone (3,8).

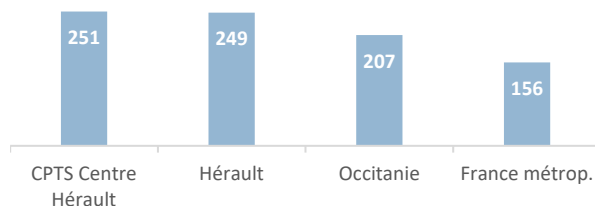
• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitant)



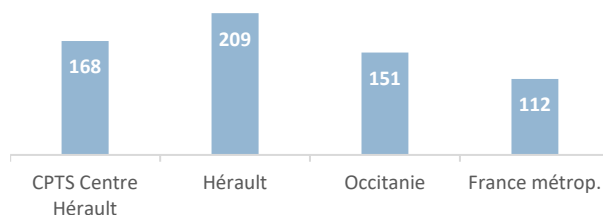
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP* pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP* pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP* pour 100 000 habitants)



*ETP : Équivalent temps plein

Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREAI ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalent temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre d'équivalents temps plein pour 100 000 habitants.

Pour les chirurgiens-dentistes, on note une accessibilité potentielle localisée des habitants du territoire (61 ETP pour 100 000 habitants) proche des métropolitains (59) et moins élevée que celle des Occitans (63) ou des Héraultais (70).

Concernant l'accessibilité aux infirmiers libéraux, l'indicateur est relativement élevé pour les habitants du territoire (251 ETP pour 100 000 habitants), proche de celle des Héraultais (249) et plus élevée que celle des Occitans (207) et ou dans l'Hexagone (156).

De même, l'indicateur d'accessibilité potentielle aux masseurs-kinésithérapeutes des habitants du territoire (168 ETP pour 100 000 habitants), bien que plus faible que celui des Héraultais (209), est supérieur à celui des Occitans (151) et des habitants de l'Hexagone (112).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	CPTS CENTRE HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	1 603	5,6	↗	4,8	↗	3,9	↗	2,6	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	2 211	4,2	↗	4,4	↗	4,2	↗	3,2	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2022) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2022).

Une part plus élevée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH que dans les autres territoires

En 2022, 1 603 enfants habitant le territoire de la CPTS Centre Hérault bénéficient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapporté à la population des moins de 20 ans, on obtient un taux de 5,6 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH. Cette valeur est supérieure à celles observées dans le département (4,8 %), en Occitanie (3,9 %) et, plus encore, en France métropolitaine (2,4 %). En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en forte progression dans le territoire (+ 88 %) et de façon plus marquée que dans le département (+ 71 %), la région (+ 78 %) ou qu'en France métropolitaine (+ 53 %).

Plus de 4 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH

En 2022, plus de 2 200 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'Allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 4,2 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux est plus faible que celui des Héraultais (4,4 %), identique à celui des Occitans et supérieur à celui des métropolitains (3,2 %). Entre 2017 et 2022, ce taux de bénéficiaires de l'AAH a moins fortement augmenté pour les habitants du territoire (+5 %) que pour ceux des territoires de comparaison (de +11 % à +13 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

Près de 1 220 places en Ehpad

En 2022, on dénombre 19 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), offrant 1 219 places dans la CPTS Centre Hérault. En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 102,3 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus ; ce taux d'équipement est plus élevé que celui du département (82 places pour 1 000) ou de l'Occitanie (93 places pour 1 000) et s'approche de celui de la France métropolitaine (98 places pour 1 000).

Six Services de soins infirmiers à domicile

En 2022, six Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) répondent aux besoins de la population âgée du territoire. Ils disposent de 232 places. Rapporté à la population des personnes âgées de 75 ans et plus, cela correspond à un taux de 19,5 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est légèrement plus élevé que le taux héraultais (15 places pour 1 000), identique au taux régional comme au taux national (20 places pour 1 000).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « Profil santé de la CPTS Centre Hérault » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Des situations socio-économiques pouvant avoir un impact sur la santé

Vaste territoire allant des limites des agglomérations montpelliéraines et biterroises au causse du Larzac, la CPTS Centre Hérault se caractérise par une forte augmentation de sa population entre 2014 et 2020, et ce malgré un solde naturel négatif. En 2020, les effets du vieillissement de la population restent encore relativement limités avec 92 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Les situations de difficultés sociales pouvant affecter l'état de santé des habitants y sont fréquentes et parfois plus qu'au niveau national. C'est le cas en particulier du chômage à tous âges et plus particulièrement chez les jeunes, de la part des emplois précaires, de celle des foyers fiscaux non imposés, de la part de personnes couvertes par le RSA ou de celle des bénéficiaires de la C2S, en augmentation dans le Centre Hérault comme dans les territoires de comparaison. Par ailleurs, les personnes âgées vivant seules à domicile d'une part et les familles monoparentales d'autre part, tout en étant pour les premières proportionnellement moins nombreuses sur le territoire, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement, notamment les familles monoparentales qui bénéficient du RSA.

Une situation sanitaire qui pourrait être plus favorable

En 2021, l'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie à 60 ans des habitants du Centre Hérault sont légèrement plus élevées que celles des habitants de la France métropolitaine. Toutefois, les principaux indicateurs de santé témoignent d'une situation sanitaire qui pourrait être plus favorable : la mortalité générale comme la mortalité prématurée ne diffèrent pas significativement des mortalités observées au niveau national, contrairement aux sous-mortalités significatives observées dans le département et la région. Le même constat peut être fait pour la mortalité par cancer ou par maladies cardiovasculaires. Par ailleurs, la mortalité par accidents de la voie publique et celle par pathologies pour lesquelles la consommation de tabac est facteur de risque sont significativement supérieures à la valeur dans l'Hexagone même si l'inverse est noté pour les pathologies liées à la consommation d'alcool.

Des indicateurs en lien avec la santé mentale contrastés

Les habitants du Centre Hérault ont un plus fort recours à un psychiatre libéral. Les admissions en ALD pour affection psychiatrique y sont plus fréquentes qu'au niveau national, à structure d'âge comparable. Les consommations de psychotropes sont globalement moins fréquentes que dans le département, la région et au niveau national. Pour les habitants du territoire, le suivi ambulatoire en psychiatrie adulte et les hospitalisations en psychiatrie sont moins fréquentes que dans les territoires de comparaison.

Des recours à la prévention et au dépistage encore perfectibles

Quelques indicateurs témoignent de l'insuffisance de certaines pratiques de prévention des habitants du Centre Hérault. C'est notamment le cas de la vaccination antigrippale, du dépistage du cancer du sein ou du col de l'utérus, moins fréquents que dans les territoires de comparaison, ainsi que des indicateurs du suivi médical du diabète ; de plus, les femmes de la CPTS ont plus souvent recours à l'IVG, en particulier les plus jeunes.

Ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques.

Des densités de professionnels de premier recours supérieures aux valeurs nationales

Les densités des médecins généralistes, des chirurgiens-dentistes, des infirmiers libéraux et des kinésithérapeutes sont plus élevées pour les habitants du Centre Hérault qu'au niveau national mais plus faibles, sauf pour les infirmiers, que dans le département. Les indicateurs d'Accessibilité potentielle localisée aux professionnels de santé que sont les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes sont légèrement plus élevées pour les habitants du territoire qu'au niveau national. Les parts des professionnels âgés de 60 ans restent, en comparaison avec les autres territoires, relativement limitées. Cependant, on observe une baisse progressive de l'offre de soins dans le territoire.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

ANNEXE

Profil des communes du CPTS Centre Hérault

Communes	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
34002 Adissan	1 303	302	23,2	912	70,0	89	6,8
34010 Aniane	2 939	561	19,1	2 045	69,6	333	11,3
34011 Arboras	108	15	13,5	90	83,8	3	2,7
34012 Argelliers	970	161	16,6	755	77,9	54	5,6
34013 Aspiran	1 670	284	17,0	1 169	70,0	216	13,0
34016 Aumelas	552	91	16,5	428	77,6	33	5,9
34017 Aumes	499	90	18,0	362	72,5	47	9,4
34029 Bélarga	675	171	25,4	454	67,2	50	7,4
34035 La Boissière	1 038	182	17,6	785	75,7	70	6,8
34036 Le Bosc	1 371	261	19,0	1 001	73,0	109	7,9
34041 Brignac	961	252	26,2	672	70,0	37	3,8
34045 Cabrières	549	79	14,4	415	75,6	55	10,0
34047 Campagnan	714	140	19,6	515	72,1	60	8,3
34051 Canet	3 540	761	21,5	2 509	70,9	269	7,6
34056 Castelnau-de-Guers	1 231	193	15,7	887	72,0	152	12,3
34063 Caux	2 589	365	14,1	1 873	72,4	351	13,5
34064 Le Caylar	465	64	13,8	357	76,8	44	9,5
34068 Cazouls-d'Hérault	409	80	19,7	288	70,5	40	9,9
34072 Celles	30	6	18,5	24	81,5		,0
34076 Ceyras	1 378	312	22,7	963	69,9	103	7,5
34079 Clermont-l'Hérault	9 126	1 721	18,9	6 370	69,8	1 035	11,3
34091 Le Cros	56	12	21,4	38	67,9	6	10,7
34103 Fontès	1 052	168	16,0	712	67,7	172	16,3
34106 Fozières	186	19	10,2	155	83,3	12	6,5
34114 Gignac	6 609	1 450	21,9	4 654	70,4	505	7,6
34122 Jonquières	554	116	20,9	394	71,1	44	7,9
34124 Lacoste	306	45	14,8	216	70,5	45	14,7
34125 Lagamas	111	12	10,8	86	77,5	13	11,7
34132 Lauroux	204	29	14,1	144	70,4	32	15,5
34133 Lavalette	54	8	14,8	42	77,8	4	7,4
34136 Lézignan-la-Cèbe	1 567	298	19,0	1 140	72,7	129	8,2
34137 Liausson	149	7	4,7	114	76,5	28	18,8
34138 Lieuran-Cabrières	335	53	16,0	245	73,3	36	10,8

Communes	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
34142 Lodève	7 382	1 194	16,2	5 125	69,4	1 064	14,4
34156 Mérifons	47	8	16,3	37	79,1	2	4,7
34162 Montagnac	4 318	882	20,4	2 916	67,5	520	12,0
34163 Montarnaud	4 145	1 082	26,1	2 889	69,7	175	4,2
34173 Montpeyroux	1 374	270	19,7	953	69,4	151	11,0
34175 Mourèze	215	34	15,7	167	77,7	14	6,6
34180 Nébian	1 451	285	19,7	1 031	71,0	135	9,3
34181 Neffiès	1 030	165	16,0	748	72,6	117	11,4
34182 Nézignan-l'Évêque	1 795	333	18,6	1 246	69,4	215	12,0
34184 Nizas	669	102	15,3	488	73,0	79	11,8
34186 Octon	520	86	16,5	370	71,2	64	12,3
34188 Olmet-et-Villecun	187	34	18,3	134	71,7	19	10,0
34194 Paulhan	4 024	715	17,8	2 808	69,8	501	12,5
34196 Pégairolles-de-l'Escalette	156	21	13,2	106	67,8	30	19,1
34197 Péret	1 070	181	16,9	799	74,7	90	8,4
34199 Pézenas	7 857	1 086	13,8	5 530	70,4	1 241	15,8
34204 Plaissan	1 482	340	23,0	1 015	68,5	126	8,5
34205 Les Plans	293	38	13,0	224	76,5	31	10,5
34208 Popian	356	80	22,4	247	69,3	30	8,3
34210 Le Pouget	2 096	399	19,0	1 503	71,7	194	9,3
34212 Poujols	181	31	17,1	127	70,2	23	12,7
34215 Pouzols	958	195	20,4	685	71,5	77	8,1
34220 Le Puech	255	38	14,8	194	76,0	23	9,2
34221 Puéchabon	506	82	16,2	368	72,7	56	11,1
34222 Puilacher	635	158	24,9	446	70,2	31	4,9
34230 Les Rives	147	25	17,2	99	67,6	22	15,2
34231 Romiguières	21	2	9,5	17	81,0	2	9,5
34233 Roqueredonde	210	27	12,9	165	78,6	18	8,6
34237 Roujan	2 223	352	15,8	1 544	69,5	326	14,7
34239 Saint-André-de-Sangonis	6 334	1 339	21,1	4 451	70,3	544	8,6
34241 Saint-Bauzille-de-la-Sylve	903	153	16,9	643	71,2	107	11,8
34251 Saint-Étienne-de-Gourgas	523	111	21,3	379	72,4	33	6,3
34253 Saint-Félix-de-l'Héras	33	5	15,6	25	75,0	3	9,4
34254 Saint-Félix-de-Lodez	1 156	222	19,2	845	73,1	90	7,8
34261 Saint-Guilhem-le-Désert	243	19	8,0	198	81,3	26	10,8
34262 Saint-Guiraud	259	51	19,6	184	70,9	24	9,4
34267 Saint-Jean-de-Fos	1 742	305	17,5	1 235	70,9	202	11,6
34268 Saint-Jean-de-la-Blaquière	654	131	20,1	470	71,8	53	8,1

Communes	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
34277 Saint-Maurice-Navacelles	184	27	14,8	142	77,2	15	7,9
34278 Saint-Michel	57	5	9,1	47	81,8	5	9,1
34281 Saint-Pargoire	2 356	498	21,1	1 616	68,6	242	10,3
34282 Saint-Paul-et-Valmalle	1 310	299	22,8	947	72,3	64	4,9
34283 Saint-Pierre-de-la-Fage	131	16	12,2	102	78,0	13	9,8
34285 Saint-Pons-de-Mauchiens	638	111	17,4	455	71,4	71	11,2
34286 Saint-Privat	418	84	20,2	299	71,5	35	8,4
34287 Saint-Saturnin-de-Lucian	262	45	17,3	196	74,6	21	8,1
34292 Salasc	310	40	12,8	253	81,7	17	5,5
34303 Sorbs	39	1	2,6	35	89,7	3	7,7
34304 Soubès	932	148	15,8	658	70,6	126	13,6
34306 Soumont	200	33	16,3	153	76,5	14	7,2
34311 Tourbes	1 782	302	17,0	1 293	72,6	187	10,5
34313 Tressan	685	119	17,4	516	75,3	50	7,3
34315 Usclas-d'Hérault	437	94	21,5	317	72,6	26	5,9
34316 Usclas-du-Bosc	236	58	24,8	162	68,6	16	6,6
34317 La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	187	31	16,3	136	72,6	21	11,1
34319 Vailhan	148	25	16,9	101	68,3	22	14,8
34323 Valmascle	46	3	6,5	38	82,6	5	10,9
34325 Valros	1 643	282	17,2	1 146	69,7	215	13,1
34328 Vendémian	1 154	210	18,2	835	72,4	109	9,4
34338 Villeneuve	68	10	14,3	50	72,9	9	12,9
CPTS Centre Hérault	113 973	21 332	18,7	80 723	70,8	11 918	10,5

Sources : Insee RP 2020 - Exploitation CREA-ORS Occitanie